



## DIPLOMES DU DNB

publié le 19/10/2020

En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de remise de diplôme. Les lauréats du DNB ou leurs représentants légaux sont invités à venir retirer leurs diplômes au secrétariat du collège aux heures d'ouverture. (8 H 30 - 12 H 30 : 13 H 30 - 17 H 00)

Comptant sur votre compréhension.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.